REGLES SIMPLIFIEES KARATE COMBAT

Composition du corps arbitral

Arbitre central (debout)

Anime le combat en attribuant les points ainsi que les avertissements. Il décide également d'arrêter et de redémarrer le combat.

• Juges (assis)

Indiquent à l'arbitre central les points qu'ils estiment valides

LES POINTS

Nota: 1point (yuko)

- ->technique de poing au visage sans touche
- ->technique de poing au corps avec touche

Le **TSUKI** (le poing) Technique qui vaut 1 point

Le **GERI** (le pied)

Technique qui vaut 2 points lorsqu'elle est touche le ventre, le dos les côtes.

> Technique qui vaut 3 points lorsqu'elle est effectuée au niveau du visage

> > 1point = yuko 2points= waza-ari 3points= ippon

GESTUEL DES JUGES







Drapeau dirigé vers le bas pour signaler 1 point



Nota: il faut minimum deux juges qui indiquent un point pour l'octroyer au compétiteur

GESTUEL ARBITRE



L'arbitre valide avec des gestes les points des combattants







AVERTISSEMENT TYPE 1



Les C1 ou Catégorie 1

Ce sont les comportements interdits de première catégorie

Ce sont les techniques qui ont un contact excessif, ou une frappe sur les articulations.

L'arbitre croise ses bras du côté du fautif.



AVERTISSEMENT TYPE 2

Les C2 ou Catégorie 2

Ce sont les comportements interdits de seconde catégorie comme :

- Les **sorties** que l'on nomme **JOGAI**

- Les poussées
- Les **saisies**



